

ECPAT Luxembourg

PROTÉGEONS LES ENFANTS

contre l'exploitation
sexuelle



2015

RAPPORT
ANNUEL

Nos projets s'adressant aussi aux enfants vulnérables, aucun des enfants reconnaissables sur ces photos n'est une victime d'exploitation sexuelle.



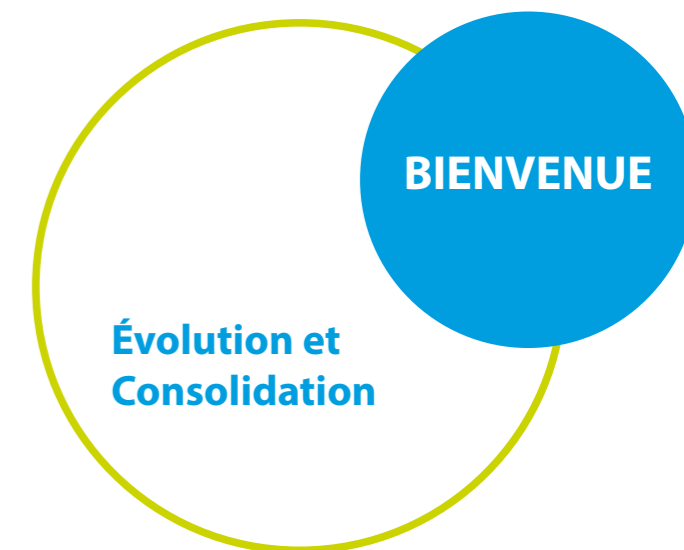
<https://www.facebook.com/ecpatlux>



<https://twitter.com/ECPATLuxembourg>



<http://www.ecpat.lu>



Chaque année nous vous faisons part de notre travail dans notre rapport d'activités. Nous avons placé celui de l'année dernière sous le titre de « redéploiement et consolidation », en présentant notre ancrage dans les trois zones géographiques où nous travaillons : l'Afrique de l'Ouest, l'Asie du Sud, et le Luxembourg.

Cette année nous poursuivons ces efforts, notamment grâce à une nouvelle équipe au Népal et au début des discussions avec le Ministère des Affaires Etrangères pour la constitution d'un accord cadre à l'orée de 2017.

Nous poursuivons également nos efforts pour toujours mieux comprendre le fléau que nous combattons et ainsi être plus efficaces.

Nous vous présentons ainsi dans ce rapport la planification de nouveaux projets dans nos trois régions d'actions, qui sont issus de recherches-actions ou de nos expériences passées.

A Luxembourg, nous avons débuté au début de l'année un projet inédit dans sa dimension participative : nous avons constitué un groupe de jeune pour développer librement un projet de sensibilisation à l'exploitation sexuelle des enfants. Ce projet de trois ans est très prometteur.

Comme chaque année, nous aimons à rappeler qu'aucune de ces actions ne serait possible sans la participation des enfants bénéficiaires de nos projets, leurs familles et leurs communautés, ainsi que ceux avec qui nous travaillons : les autres membres du réseau ECPAT, nos partenaires locaux, les autorités, et finalement ceux qui rendent nos activités possibles: nos bailleurs privés et institutionnels, nos donateurs et nos sympathisants.

Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et n'hésitez pas à contacter notre équipe pour toute information complémentaire.

Maître Victor Gillen
Président

Thomas Kauffmann
Directeur Exécutif

SOMMAIRE

ECPAT Luxembourg

PAGES 6 - 7

Présentation - Axes d'intervention

PAGES 8 - 9

L'exploitation sexuelle à des fins commerciales

Au Luxembourg

PAGES 10 - 11

Accord Cadre en Sensibilisation

PAGES 12 - 13

Participation des jeunes et acteurs du tourisme

PAGES 14 - 15

Plaidoyer et Networking

International

PAGE 16

International - nos projets en cours

PAGES 17 - 19

Asie du Sud - Népal

PAGES 20 - 23

Asie du Sud - Inde

PAGES 24 - 26

Afrique de l'Ouest - Mali

PAGES 27 - 29

Afrique de l'Ouest - Projet REPERES

PAGES 30 - 31

Afrique de l'Ouest - Projet VISA

PAGES 32 - 33

Afrique de l'Ouest - Niger

Rapport financier

PAGES 34 - 35

Répartition des ressources et des dépenses

Nos partenaires

PAGES 36 - 39

Partenaires opérationnels

PAGE 40

Partenaires publics et privés

ECPAT (« End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes») Luxembourg, association sans but lucratif, est une organisation non gouvernementale (ONG) luxembourgeoise.

Agréée par le Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois, elle est membre du réseau international ECPAT (www.ecpat.net), comptant 85 membres répartis sur plus de 77 pays, référence au niveau international sur les questions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC).

L'association est née en 1995, au cours du processus préparatoire du Premier Congrès Mondial contre l'ESEC organisé à Stockholm, sur volonté de S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg.

Sa mission est de lutter par tous les moyens légaux contre l'exploitation sexuelle dont sont victimes les enfants dans les pays du Sud et en Europe, et de sensibiliser et informer l'opinion publique luxembourgeoise et mondiale sur les droits de l'Enfant. Pour cela, l'association facilite notamment l'identification et la mise en œuvre de programmes de développement (préventif et/ou réinsertion) en faveur des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle et leurs familles.

Ainsi, ECPAT Luxembourg développe différents projets avec des partenaires de pays du Sud, en Asie et en Afrique. Ces projets visent à la prévention de l'ESEC, à la protection des enfants à risque et/ou victimes de l'exploitation et à leur réhabilitation et réinsertion et apporte une assistance aux enfants et jeunes

En parallèle, ECPAT Luxembourg développe des campagnes de sensibilisation à la problématique de l'ESEC, en partenariat avec différents Ministères et des représentants du secteur privé.

5 axes d'intervention

ECPAT Luxembourg mène la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en combinant tout ou partie de ses cinq axes d'intervention.

Prévention

Sensibilisation du grand public, des publics spécialisés, des enfants et populations à risque, sur cette problématique. Campagnes d'information, mobilisation des familles, des communautés et des autorités étatiques, formation et accompagnement des acteurs de la lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales (professionnels du tourisme, corps judiciaire, médias).

Protection

Renforcement du cadre normatif relatif à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et de sa mise en œuvre à travers des actions de plaidoyer visant à encourager les Etats à respecter leurs engagements, qu'ils soient ou non juridiquement contraignants. Renforcement des mécanismes de répression des infractions sur mineurs : mise en place d'outils, promotion de la coopération et des synergies entre acteurs impliqués. Soutien à des centres d'accueil d'urgence pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle.

Réhabilitation et réinsertion

En fonction de l'analyse de la situation, fourniture de services directs aux victimes : prise en charge multidisciplinaire au sein de structures spécialisées et accompagnement individuel. Création de foyers d'accueil des victimes, éducation et formation professionnelle, soutien à l'entreprise sociale et aux activités génératrices de revenus, réinsertion communautaire et familiale.

Participation

Renforcement des connaissances et capacités d'autoprotection des victimes potentielles. Implication de l'enfant dans la prise de décision, amélioration de ses conditions de vie, défense de ses droits.

Collaboration et mise en réseau

Renforcement des capacités et collaboration étroite avec les autorités locales, gouvernements, secteur privé, réseau associatif local et régional, ONGs internationales et tous les professionnels concernés.



Après le trafic de drogue et des armes, la traite des êtres humains est le troisième trafic illégal le plus lucratif au monde, et le premier en Europe (1). Plus de 60% de la traite est organisée à des fins d'exploitation sexuelle et les enfants représentent 27% des victimes dans le monde et 68% en Afrique et au Moyen Orient (2). Ces statistiques "officielles" cachent pourtant une vraie problématique: il est encore difficile de quantifier l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans de nombreux pays.

1 Organisation des Nations Unies, Le Trafic d'êtres humains est l'activité illégale la plus lucrative d'Europe, 2010 - <http://bit.ly/1O5fxGf>

2 United Nations Office on Drugs and Crime, Global Report on Trafficking in Persons, 2012

Enfant

Toute personne
âgée de moins de

18 ans

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), dans son article 1, définit au niveau international un enfant comme un "être humain âgé de moins de dix huit ans".

Le texte précise que tout enfant devrait être protégé contre toutes les formes d'exploitation sexuelle.

ESEC

L'exploitation
sexuelle des enfants
à des fins commerciales

Qu'est-ce que l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales?

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est une violation fondamentale des droits de l'enfant qui implique "l'utilisation d'un mineur à des fins sexuelles, en échange d'argent ou de services en nature récompensant le mineur lui-même, un intermédiaire ou agent ainsi que toute autre personne profitant de ce commerce"(1).

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales comprend:

- **la prostitution des enfants** qui désigne "...l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution"(2).
- **le tourisme sexuel impliquant les enfants** est l'exploitation sexuelle des enfants "par une personne voyageant en dehors de sa province, région géographique ou de son pays"(3).
- **la traite d'enfants à des fins sexuelles** qui désigne "le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil" d'enfants aux fins d'exploitation sexuelle (4).
- **la pornographie impliquant des enfants** (ou pédopornographie) désigne "toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles"(5).

1 Définition adoptée lors du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, 1996.

2 Définition dans le Protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants., 2000.

3 Définition établie par ECPAT International.

4 Définition établie par le PROTOCOLE ADDITIONNEL À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE VISANT À PRÉVENIR, RÉPRIMER ET PUNIR LA TRAITE DES PERSONNES, EN PARTICULIER DES FEMMES ET DES ENFANTS, 2000

5 Définition dans le Protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant, 2000.

**Signature d'un Accord Cadre en sensibilisation et éducation au développement de trois ans :
« Agir au Luxembourg pour protéger les enfants des pays en développement »**

Notre premier accord-cadre avec le MAE a démarré en janvier 2015 et aura une durée de trois ans. Ce projet en sensibilisation et éducation au développement vise à sensibiliser, informer et éduquer différents groupes cibles luxembourgeois à la protection des enfants des pays du Sud contre l'exploitation sexuelle. Il s'agit de montrer comment nos comportements ici peuvent avoir un impact sur les enfants des pays en développement. De là, il s'agit de provoquer une prise de conscience de ce fléau et des moyens qu'on peut développer pour lutter contre.

Des centaines de milliers d'enfants originaires de pays en développement sont chaque année victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, à travers la prostitution, la traite, la pornographie. Ces enfants sont exploités en partie par des personnes originaires de nos pays industrialisés, ce qui fait de cette exploitation un problème global où les actions des uns ont des répercussions sur les vies des autres. Il est donc important de sensibiliser la population luxembourgeoise, dans ses différentes composantes, aux conséquences que peuvent prendre ses actes.

Le projet a pour objectif de sensibiliser et de mobiliser le grand public, les jeunes en particulier, ainsi que des acteurs institutionnels et privés clés, pour qu'ils s'impliquent dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Pour atteindre cet objectif, le projet met en œuvre les quatre volets suivants :

- (1) L'opinion publique sera sensibilisée sur les facteurs qui rendent les enfants dans des pays en voie de développement vulnérables à l'exploitation sexuelle, informée des mécanismes qui existent pour signaler les cas dont ils seraient témoins et sera mobilisée pour s'engager via une « Charte du Citoyen Responsable » développée dans le cadre du projet.

- (2) Le secteur du tourisme et des voyages, y inclus les voyageurs, sera sensibilisé sur ses responsabilités dans la protection de l'enfance à travers la mise en place des politiques et des procédures qui renforcent la protection des mineurs contre l'exploitation sexuelle. ECPAT Luxembourg réalisera des séances d'information et de formations auprès des professionnels du tourisme pour les sensibiliser sur la problématique d'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du voyage et du tourisme afin qu'ils soient en mesure d'identifier et de signaler les situations d'abus. ECPAT Luxembourg collaborera également avec l'industrie du tourisme au Luxembourg pour relayer des campagnes d'informations auprès des voyageurs.
- (3) L'Etat luxembourgeois sera mobilisé à travers des actions de plaidoyer, pour assurer qu'il respecte ses engagements en matière des droits de l'enfant au niveau national, européen et international.
- (4) Les jeunes seront sensibilisés et éduqués sur l'exploitation sexuelle des mineurs dans les pays en voie de développement et mobilisés pour s'engager de façon directe à travers la conception et la diffusion d'une campagne liée à la sensibilisation de l'opinion publique.



Monsieur le Ministre Romain Schneider et notre Président Monsieur Victor Gillen signent l'Accord Cadre



Participation des jeunes : « ECPAT You(th) Campaign »

ECPAT You(th) Campaign représente le 4ème volet susmentionné, concernant la mobilisation des jeunes. Ce « sous-projet », qui fait partie de notre accord-cadre, est organisé en collaboration avec l'association 4motion, qui prend en charge la formation et l'encadrement des jeunes (entre 15 et 25 ans) qui participeront activement aux campagnes de sensibilisation et d'information à destination d'autres jeunes ainsi que du grand public. Concrètement, les jeunes recevront une formation basée sur le principe de l'éducation non-formelle qui vise à les informer sur la thématique et à les préparer au rôle de multiplicateurs dans l'optique de favoriser l'apprentissage par les pairs (peer to peer). Les jeunes élaboreront et réaliseront ensemble une campagne de communication d'après leurs propres idées, les supports de communication pouvant être choisis librement (quelques exemples : écriture d'un scénario et réalisation d'un court-métrage, organisation d'événements grand public, rédaction d'articles, etc.).

Les outils de campagne seront promus durant le projet avec notamment la création et la diffusion d'une Charte du Citoyen Responsable que la population luxembourgeoise sera invitée à signer pour adopter un comportement responsable face à l'exploitation sexuelle des enfants. Cette activité impliquera à tous les niveaux les jeunes du pays.

ECPAT You(th) Campaign a été lancé en octobre 2015 et se fonde sur la théorie de la participation des jeunes.

D'autres activités de sensibilisation de jeunes ont eu lieu notamment en novembre 2015, avec un atelier/soirée film pour les jeunes, organisé par ECPAT Luxembourg, ErwuesseBildung et BEE SECURE. Après la projection du film « Disconnect » (2011) s'est tenu un atelier avec des jeunes de 16 à 19 ans. Les débats ont porté sur les risques liés à l'usage d'Internet et des nouvelles technologies, la prostitution des enfants, et les images pornographiques mettant en scène les enfants. Le but était de sensibiliser les jeunes mais également d'écouter leurs points de vue et impressions sur les thèmes discutés.

En outre, nous avons donné des formations aux étudiants en Master Tourisme à la BBI à Wiltz, dans le cadre de leurs cours sur l'éthique professionnelle.



Collaborer avec les professionnels du voyage et du tourisme pour prévenir le tourisme sexuel impliquant des enfants

Les professionnels du tourisme sont des acteurs clés dans la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE). Au cœur de l'organisation et de la réalisation des voyages et des séjours, ils sont bien placés pour relayer des informations et pour mettre en place des mesures de prévention et de détection d'éventuels cas d'exploitation au sein de leurs établissements. Il est donc primordial de collaborer avec ce secteur tant au Luxembourg que dans les pays étrangers où nous développons nos projets.

C'est dans cette perspective que nous menons des partenariats privilégiés avec certains acteurs du secteur, comme LuxairGroup qui relaye nos campagnes de sensibilisation auprès des voyageurs, que ce soit à l'aéroport, en vol ou lors de la Foire Vakanz qui s'est tenue en janvier 2015.

En tant que représentant national du Code de Conduite (pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le cadre du tourisme et des voyages), ECPAT Luxembourg promeut aussi cette initiative multipartite visant l'industrie touristique. La mission du Code de Conduite est de fournir des outils et du soutien à cette industrie afin de lutter contre l'ESETT. Pendant l'année 2015, ECPAT Luxembourg a obtenu une promesse de LuxairGroup de s'engager auprès du Code de Conduite prochainement, et nous attendons une signature par cet acteur clé en 2016.

Autre partenariat de taille, celui qui nous unit avec Accor Luxembourg, qui représente 13 hôtels dans le pays. Nous formons le personnel d'Accor Luxembourg depuis plusieurs années sur la protection des enfants, et ce groupe est aussi devenu le premier membre luxembourgeois du Code de Conduite en 2014.



Au
Luxembourg

PLAIDOYER
NETWORKING
SENSIBILISATION

Mobilisation de l'Etat luxembourgeois : **rapport d'ONG**

Le troisième volet de notre accord-cadre, la mobilisation de l'État luxembourgeois, a pris la forme, en 2015, d'un « Rapport d'ONG sur la mise en œuvre au Luxembourg du Protocole Facultatif à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ».

Ce rapport s'inscrit dans notre processus de monitoring des engagements juridiques internationaux de l'Etat luxembourgeois dans le domaine des droits des enfants. Le Luxembourg, qui a ratifié le Protocole susmentionné, se trouve en 2015-2016 en période de révision par le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies. Le gouvernement avait ainsi soumis son rapport initial au Comité en début 2015, suite auquel la société civile a été invitée par le Comité à soumettre des informations complémentaires.

ECPAT Luxembourg a récolté des informations pertinentes d'une dizaine d'acteurs impliqués dans la protection de l'enfant dans le pays et a rédigé un rapport d'ONG qui a été soumis au Comité en août 2015. En octobre 2015, accompagnés par l'Ombudsman pour les Droits de l'Enfant (ORK), nous nous sommes rendus à Genève pour présenter le rapport et pour répondre aux questions du Comité. Suite à cette séance, le Comité a renvoyé une liste de questions au Gouvernement, qui devra fournir ses réponses avant le 1 mars 2016.

Mise à jour de l'enquête nationale / Présentations et séminaires

En 2015 nous avons fait plusieurs activités pour sensibiliser le grand public, notamment une soirée d'information chez Erwuessebildung ensemble avec la Procureur d'Etat adjointe, Mme Doris Woltz, sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde.

Nous avons aussi effectué notre deuxième sondage avec TNS-Ilres sur la perception au Luxembourg de l'exploitation sexuelle des enfants. Notre premier sondage de ce genre ayant eu lieu en 2011, cette nouvelle enquête nous a permis de comprendre comment les sujets liés à l'exploitation sexuelle des enfants sont perçus dans le pays, et de comprendre où sont les plus grands besoins d'informations supplémentaires.



Au
Luxembourg

PLAIDOYER
NETWORKING
SENSIBILISATION

Plaidoyer Conseil de l'Europe

En 2015, ECPAT Luxembourg a continué à représenter le réseau international d'ECPAT en tant qu'observateur devant le Comité de Lanzarote du Conseil de l'Europe. Une occasion d'assister aux réunions et de s'exprimer sur les sujets traités par ce Comité, chargé du suivi continu de la Convention du Conseil de l'Europe sur la Protection des Enfants contre l'Exploitation Sexuelle et les Abus Sexuels (Convention de Lanzarote).

Projet Interinstitutionnel sur la terminologie et la sémantique de l'exploitation sexuelle des enfants

A l'initiative d'ECPAT International et d'ECPAT Luxembourg, un groupe de travail inter-institutionnel a été mis sur pied. Composé d'organisations internationales (intergouvernementales et non gouvernementales), il a été chargé d'étudier la terminologie et la sémantique relatives à l'exploitation sexuelle des enfants.

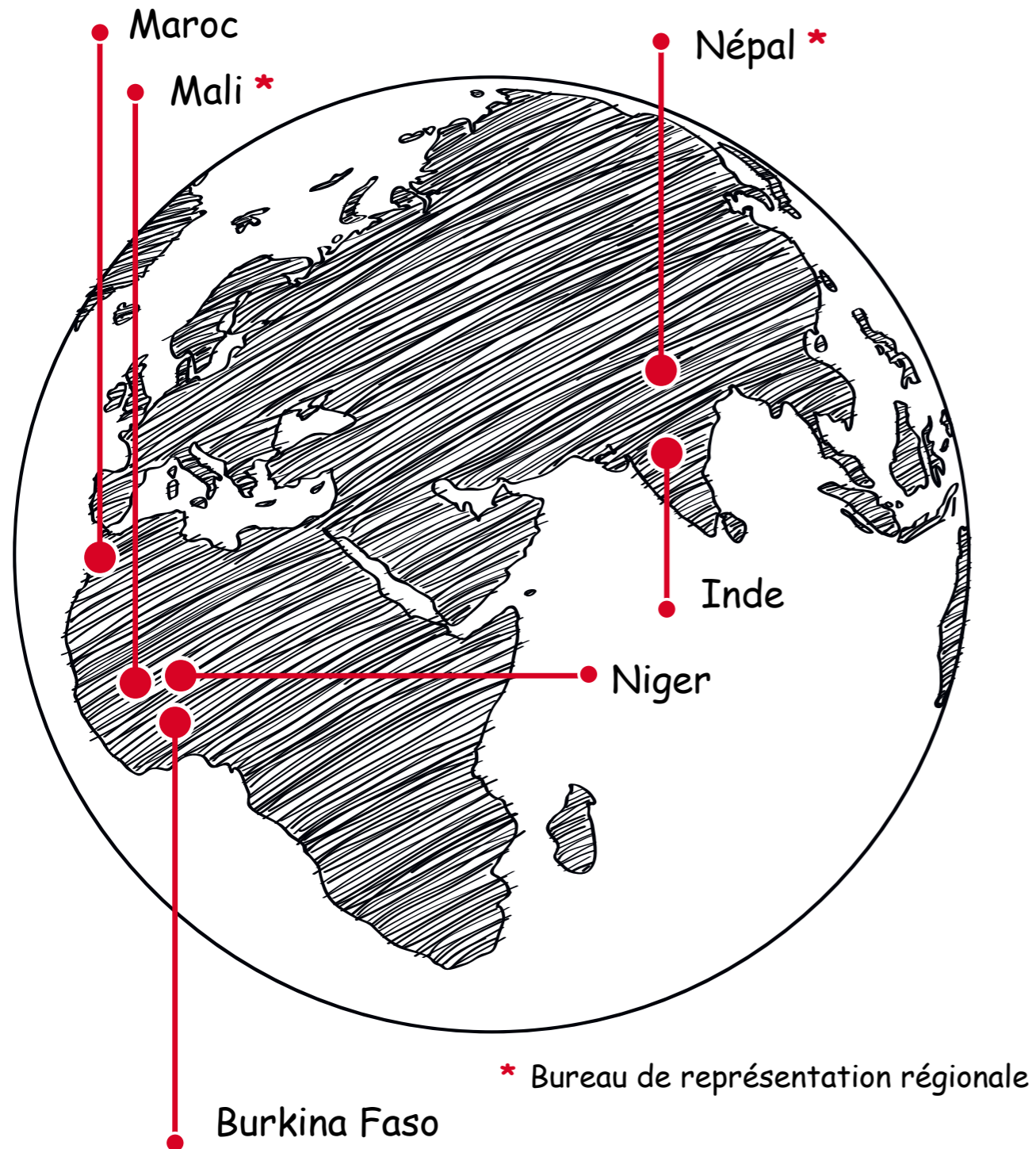
L'objectif de ce projet est de clarifier la terminologie et la sémantique de l'exploitation sexuelle des enfants en définissant les termes utilisés par les principales parties prenantes.

ECPAT Luxembourg est en charge de la coordination et du suivi de ce projet, qui compte sur la participation de 18 organisations internationales. Un Guide de terminologie en anglais, français et espagnol est en cours d'élaboration et sera publié en 2016.

Cercle des ONG

Membre du Cercle, ECPAT Luxembourg participe aux groupes de travail sur la défense des enfants et sur l'éducation au développement. Nous suivons également des formations pertinentes pour nos activités.

Projets gérés par ECPAT Luxembourg - 2014



Pour tout renseignement complémentaire concernant nos activités, merci de prendre contact avec notre bureau :

ECPAT Luxembourg
3, rue des Bains
BP 848

T: (+352) 26 27 08 09
M: eapat-luxembourg@eapat.lu
W: <http://www.eapat.lu>



Suite aux deux énormes tremblements de terre mortels et destructeurs du mois d'avril et mai 2015, ECPAT Luxembourg a mis en place avec ses partenaires un projet de réhabilitation et de protection des enfants touchés.

Intitulé du projet

Protéger les enfants et les jeunes très vulnérables des risques de traite dans les cinq districts les plus sévèrement touchés par le séisme au Népal

Objectif du projet

L'objectif principal du projet est de protéger les enfants et les jeunes très vulnérables des risques de traite dans les cinq districts les plus sévèrement touchés.

Activités du projet

Mise en place de 8 centres de protection d'urgence pour accueillir les enfants et les jeunes qui sont vulnérables à la traite.

Ces centres servent de refuge pour les enfants/adolescents pendant la journée, en attendant que les écoles et les maisons soient reconstruites. Nous y menons des activités en termes de recherche et réunification familiale, conseil psychosocial, activités éducatives et récréatives, sensibilisation sur les risques d'abus sexuels et de traite, prise de conscience sur la santé de base et l'hygiène, aide médicale de base.

Etablissement de postes de protection pour identifier et sauver les enfants et les jeunes qui risquent d'être victimes de la traite, tant dans le district (traite interne) qu'au-delà de ses frontières.

Nous travaillons en étroite coordination avec les unités de la Police népalaise chargées de la surveillance du trafic interne et transfrontalier et leur apportons un soutien logistique et un appui en ressources humaines. Ces postes sont équipés de webcams pour faciliter l'enregistrement de témoignages et le transfert des données vers les autorités légales pour engager des poursuites contre les trafiquants. Ces postes servent aussi de relais de sensibilisation, avec diffusion de messages à la radio, à la télévision, par des flyers et la presse écrite en langue locale et/ou népalaise.

Les bénéficiaires

2 600 enfants et jeunes bénéficieront de nos activités de prévention et de protection.

International

Asie du Sud
Népal

Action pour défendre et garantir l'ensemble des droits contre l'abus des enfants travaillant dans les bars et les salons de massages et vulnérables à l'exploitation sexuelle.

Contexte

Selon des études récentes, de 16% à 33% des femmes travaillant dans l'industrie du sexe au Népal ont moins de 18 ans. Pour la plupart, ces jeunes filles sont originaires de villages situés aux alentours de la vallée de Katmandou, et donc victimes de trafic interne. Malgré l'appel des ONG à pratiquer une tolérance zéro dans l'application de la loi népalaise anti-trafic, force est de constater le manque d'amélioration significative dans ce domaine. Bien qu'illégal, l'exploitation sexuelle de mineures dans l'industrie du sexe demeure une réalité au Népal. Faute de politiques et de réglementations gouvernementales strictes, l'éradication de ce fléau n'est pas à l'ordre du jour.

[16% à 33% des femmes travaillant dans l'industrie du sexe au Népal ont moins de 18 ans.]

L'urgence consiste donc à retirer les jeunes victimes des lieux d'exploitation, et de les guider vers leur réhabilitation grâce aux services offerts. Aide psychosociale, éducation, formation professionnelle, soins de santé, aide juridique, placement professionnel et création de petits commerces sont autant de leviers pour aider ces enfants à retrouver leur autonomie en dehors des circuits de l'exploitation sexuelle. Ce projet, opéré en partenariat avec Biswas Népal, intègre les attentes exprimées par les bénéficiaires de l'aide, s'appuie sur le témoignage d'anciennes victimes et concentre l'expérience acquise par d'autres acteurs et autorités locales pour proposer des modes d'intervention efficaces dans la lutte contre ce fléau.

Le projet se déroule principalement dans la ville de **Katmandou**, capitale du Népal. Les activités couvrent les quartiers de Sundhara, Tripureswore, Durbar Marg, Baneshwor et Dilli Bazar.

Objectif

Garantir les droits des femmes et des jeunes filles travaillant dans les « dance bars » et les salons de massages et en retirer les enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels.

Partenaires et coordination locale (détails voir p.36 et s.)

Partenaire: BISWAS Népal.

Activités coordonnées par notre bureau de représentation régionale au Népal.

Activités réalisées tout au long du projet qui s'est clôturé en septembre 2015

Ceci est une sélection d'activités. Pour un rapport complet, n'hésitez pas à nous contacter.

Sensibilisation

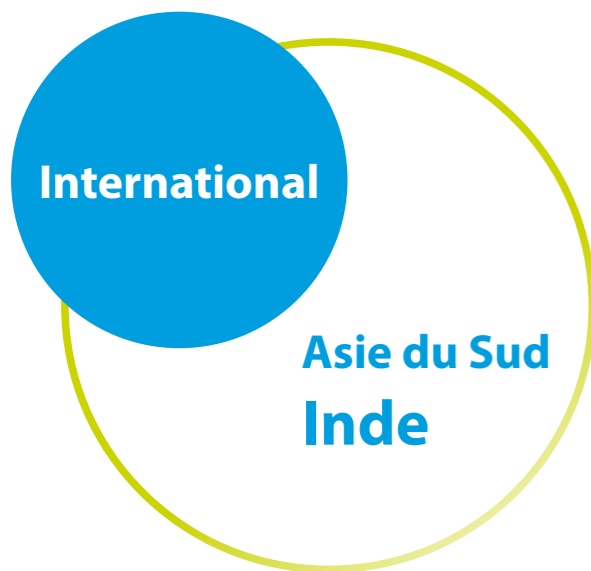
Bénéficiaires	Activités
665	Femmes et jeunes filles ont pu être contactées grâce au travail de sensibilisation.
134	Etablissements ont été visités et une communication renforcée avec les propriétaires et les employés.

Prévention

Bénéficiaires	Activités
60	Enfants et jeunes filles ont bénéficié d'une aide à l'éducation non-formelle.
132	Enfants et jeunes filles ont pu participer aux formations permettant d'acquérir des compétences nécessaires pour mener une vie active (life skill trainings).
57	Enfants ont acquis des compétences professionnelles leur permettant une vie autonome (formations professionnelles).
26	Enfants et jeunes filles ont bénéficié d'une rescolarisation.

Protection

Bénéficiaires	Activités
222	Femmes et jeunes filles, dont au moins 80% d'enfants, ont visités le centre d'accueil et ont ainsi eu accès aux différents services mis à leur disposition (même population que dans sensibilisation).
137	Enfants et jeunes filles ont été secourus de conditions de travail abusives.



Nouveau projet lancé en 2015

Projet MUKTI Lutte contre la traite des enfants à des fins sexuelles dans des Etats d'origine et de destination de la traite en Inde

Contexte

L'Inde est à la fois un pays de source, de transit et de destination de la traite. 90% du problème de la traite en Inde est interne et frappe principalement les couches sociales les plus défavorisées.

Les experts estiment que les femmes et les enfants qui sont victimes de la traite à des fins sexuelles se comptent par millions en Inde. Selon un rapport de la Commission Nationale des Droits de l'Homme en Inde (2005), près de 40 000 enfants sont enlevés chaque année dont 11 000 restent perdus. Selon ce même rapport près de la moitié des enfants trafiqués à l'intérieur de l'Inde n'ont qu'entre 11 et 14 ans.

[Près de la moitié des enfants victimes de traite en Inde ont entre 11 et 14 ans]

Etats "source"
Bengale Occidental - Manipur - Assam
Etat de "destination"
Goa: lieu touristique et destination majeure pour les victimes de la traite en Inde.

Objectif

Lutter contre la traite des enfants à des fins sexuelles dans les Etats sources (Assam, Manipur, Bengale Occidental) et dans l'Etat de destination (Goa).

Partenaires et coordination locale (détails voir p.36 et s.)

Partenaire: Anyay Rahit Zindagi (ARZ)
FXB INDIA SURAKSHA (Inde)
GOLD (Inde)
Activités coordonnées par notre bureau de représentation régionale au Népal.

Activités prévues

Le projet de trois ans a débuté le 1er octobre 2015. Voici ses objectifs :

AXE 1 : Protection et aide directe des victimes identifiées et potentielles de la traite, en particulier les enfants

- 650 victimes de la traite secourus et dirigés vers les services de réhabilitation appropriés où elles bénéficieront d'une prise en charge appropriée et notamment médicale et psycho-sociale
- 650 victimes bénéficient de soutien juridique
- 15 victimes rapatriées dans leurs pays d'origine
- 280 victimes réunis avec leurs familles
- 120 victimes effectuent une formation professionnelle et bénéficient des placements professionnels
- 1 000 enfants scolarisés ou ré-scolarisés
- 3 500 plaintes pénales déposées par les victimes de la traite
- Des instruments stratégiques/législatifs mis en place pour identifier et aborder des lacunes dans les politiques contre la traite conformément aux standards internationaux

AXE 2 : Sensibilisation des intervenants clés dans le gouvernement, la société civile et le grand public, surtout les victimes, les victimes potentielles et leurs communautés touchées par la traite des enfants à des fins sexuelles

- 35 000 enfants et adolescents sensibilisés à la question de la traite et de l'abus sexuel des enfants
- 12 000 intervenants principaux (villageois, parents, élus locaux, chefs des villages, activistes locaux, etc.) sensibilisés à la question de la traite et de l'abus sexuel des enfants
- 100% des chefs des villages sensibilisés pour s'occuper du problème de la traite au niveau local.

- 25 leaders religieux sensibilisés à la question de la traite
- 3 000 personnes travaillant dans le secteur du tourisme sensibilisées
- 300 femmes sensibilisées à la question de migration en sécurité
- 15 000 villageois informés des régimes publics de protection sociale en coordination avec les départements de la protection sociale, de l'agriculture et du développement rural, des groupes de solidarité (self-help groups), des banques et des ONG locales
- 100 journalistes formés aux techniques de reporting de la traite
- 210 intervenants principaux dans la lutte contre la traite sensibilisés sur la question de la traite et de l'abus sexuel des enfants
- 2 400 agents de police sensibilisés à la question de la traite et sa prévention

AXE 3 : Renforcement des capacités des prestataires de services dans l'assistance aux victimes et dans la prévention de la traite des enfants à des fins sexuelles

- 1 900 adolescents formés pour surveiller et reporter des cas de traite au niveau des communautés
- 100 avocats formés pour apporter une aide juridique efficace aux victimes
- 300 membres des communautés locales formés à la question de la traite
- 100 bénévoles formés pour participer à la lutte contre la traite et l'abus sexuel des enfants
- 1 500 enseignants formés pour repérer et signaler des cas d'abus sexuel et de la traite
- 29 personnels des organisations partenaires formés pour renforcer leurs capacités organisationnelles et opérationnelles
- 800 fonctionnaires (dont ceux du système judiciaire) formés à la question de la traite et à sa prévention
- 1 000 membres de la force de l'ordre aux niveaux de l'état, des districts et des communautés (Assam) formés pour identifier et porter secours aux victimes
- 100 participants des forces de sécurité frontalière (border security force) formés pour prévenir la traite
- 100 participants des diverses agences de l'application des lois formés à la question de la traite et de sa prévention
- 24 personnels soignants dans les centres de protection de l'Etat sensibilisés à la question de la traite et de l'abus sexuel des enfants
- 210 trafiquants poursuivis en justice

AXE 4 : Systèmes et services créés ou renforcés au niveau des villages/talukas/districts et de l'État pour prévenir la traite des enfants à des fins sexuelles

- 147 groupes de surveillance (vigilance groups) formés au niveau de la communauté et dans les frontières pour repérer et signaler des cas suspects de traite

AXE 5 : Etablissement ou amélioration des mécanismes de coordination entre les principaux intervenants pour prévenir la traite des enfants à des fins sexuelles

- 50 ONG nationales travaillent en réseau pour veiller au respect de l'application des lois contre la traite

International

Afrique de l'Ouest
Mali

Nouveau Projet en 2015

**Rompre le silence autour des enfants vulnérables
et/ou victimes d'exploitation sexuelle au Mali**

Contexte

La population malienne se caractérise par son extrême jeunesse : les moins de 18 ans représentent plus de la moitié (53%) des 15.84 millions d'habitants. Les moins de 15 ans représentent à eux seuls 46,6% de la population.

Le Mali n'est malheureusement pas épargné par l'exploitation sexuelle de ses enfants et nombre d'entre eux font partie des millions exploités dans le monde chaque année. Une étude quantitative et qualitative que nous avons réalisée en mars 2013, montre que 28,3% soit 417 enfants sur 1472 enfants de l'échantillon (enfants vulnérables) ont été victimes de prostitution et de traite à des fins sexuelles. Plus de 90% de ces victimes sont des filles.

Des filles, principalement dans la tranche d'âge 12-15 ans, sont abusées sexuellement en échange d'une protection, d'un bien matériel, ou tout simplement d'argent : un billet de

Objectif

Par ce projet, ECPAT Luxembourg et ses partenaires visent d'une part à prévenir les risques d'exploitation sexuelle des enfants, par des actions de sensibilisation auprès des enfants, des familles et des communautés du Mali, et d'autre part à prendre en charge les enfants victimes d'exploitation sexuelle pour le rétablissement de leur bien-être.

Le projet est développé dans 4 villes et régions : Bamako, Ségou, Sikasso et Mopti.

Ces endroits ont été choisis car ils remplissent un ou plusieurs de ces critères : attrait économique et touristique, proximité frontalière, sites aurifères avec une prévalence d'enfants exposés et/ou victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales.

Le projet a débuté en avril 2015 pour une durée de 3 ans

Partenaires et coordination locale (détails voir p.36 et s.)

SAMU SOCIAL MALI

BNCE MALI - Bureau National Catholique pour l'enfance

CARITAS MALI : AET - Action Enfants de Tous – Bamako

AV.ES - Avenir Enfance du Sahel

Activités coordonnées par notre bureau de représentation régionale au Mali.

Bénéficiaires

Les enfants bénéficiaires du projet sont :

- Adolescentes et jeunes filles en situation de rue à risque d'ESEC et/ou victimes d'ESEC
- Filles victimes d'ESEC accueillies au Centre de Caritas à Bamako et du Bureau National Catholique pour l'enfance
- Enfants des Centres d'Ecoutes Communautaires
- Enfants pairs éducateurs
- Parlement des enfants
- Enfants de l'Association pour la Promotion des Jeunes et Enfants Communicateurs

Domaines d'intervention et objectifs

Prévention

Réalisation d'animations thématiques pour aider les enfants à renforcer leurs compétences de vie à la protection contre l'exploitation sexuelle. Des leaders communautaires, des animateurs, éducateurs éveilleront auprès de ces enfants la conscience de s'auto-protéger contre l'exploitation sexuelle et sensibiliseront également leurs parents.

2 558 enfants bénéficieront des actions de prévention.

Protection

L'enfant exposé ou victime nécessite un cadre protecteur et bienveillant pour l'aider à recouvrir son bien-être physique et psychique. Pour cela, les enfants sont accueillis dans des centres à Bamako et dans les zones d'intervention du projet où une prise en charge psychosociale leur est garantie.

417 filles en situation de rue bénéficieront des mesures de protection.

Réhabilitation / Réinsertion

Ce dispositif comprend des actions combinées de prises en charge sociale, médicale, psychothérapeutique et juridique de l'enfant victime d'exploitation sexuelle, en vue de sa réintégration sociale et/ou de son retour en famille.

Les jeunes filles protégées seront réhabilitées et réinsérées professionnellement.

Renforcement des capacités

Des formations spécifiques à la prise en charge psychosociale d'enfants victimes d'exploitation sexuelle seront dispensées aux intervenants sociaux ainsi qu'aux acteurs de la protection de l'enfant.

Les intervenants sociaux des structures partenaires du projet, les intervenants et des acteurs clés de la protection de l'enfance, les officiers de police judiciaire, les communicateurs traditionnels, les leaders communautaires, les professionnels des médias.



Nouveau Projet en 2015

Projet de Renforcement de la Protection des Enfants victimes et à Risques d'Exploitation Sexuelle (REPERES)

Contexte

En dépit des mesures de prévention et protection mises en place ces 20 dernières années, les études montrent que l'Exploitation Sexuelle des Enfants à des fins Commerciales demeure un problème grave et croissant dans toutes les régions, y compris en Afrique de l'Ouest. Ses manifestations évoluent au gré des changements dans les législations et dans les environnements sociaux, tout en se nourrissant des autres formes d'exploitation.

En Afrique de l'Ouest, la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants ne bénéficie pas de la même attention que dans d'autres environnements où elle est plus visible. Face aux contraintes budgétaires, elle n'est pas une vulnérabilité prise en compte de façon spécifique par les Etats de la sous-région, ou alors dans des plans d'action sous-financés.

[Il faut que les responsables de la sous-région se mobilisent]

L'enjeu est de s'assurer que cette atteinte aux droits fondamentaux des enfants soit prise en compte par les systèmes de protection et reprise dans les initiatives la concernant.

Pour y parvenir, il faut que les responsables de la sous-région se mobilisent pour cette cause. Ce qui suppose un travail de formation, pour qu'ils comprennent, adhèrent et mettent en œuvre la protection des enfants. Il faudra donc renforcer la capacité de nos partenaires à communiquer et à convaincre, ce qui se fera en misant sur les apprentissages croisés et les apprentissages par l'action.

Le projet se déroule dans **4 pays de l'Afrique de l'Ouest**. Au Burkina Faso, les activités se déroulent principalement à Ouagadougou, tandis qu'au Mali c'est à Bamako et au Niger à Niamey. En Côte d'Ivoire, la portée géographique de l'étude à réaliser doit encore être précisée.

Objectifs

L'objectif est de réaliser le droit des enfants de vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle en Afrique de l'Ouest. Plus particulièrement, il vise à permettre une meilleure intégration de la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans les systèmes de protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest.

Résultats attendus

1. Les capacités des acteurs impliqués dans les systèmes de protection de l'enfance au Burkina Faso sont renforcées sur la thématique ESEC
2. L'expertise et les capacités de plaidoyer du réseau ECPAT en Afrique de l'Ouest sont renforcées

Durée du projet

Le projet a débuté en janvier 2015 pour une durée de trois ans.

Partenaires et coordination locale (détails voir p. 36 et s.)

Burkina Faso : Association Burkinabé pour la Survie des Enfants (ABSE)

Côte d'Ivoire : SOS Violences Sexuelles

Mali : Bureau de coordination d'ECPAT Luxembourg au Mali

Niger : Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD)

Togo : Women's Aid Organization-Afrique (WAO-Afrique)

Bénin : Comité de Liaison des Organisations Sociales de défense des droits de l'Enfant (CLOSE)

Activités coordonnées par le bureau ECPAT France/ECPAT Luxembourg au Burkina

Activités prévues par le Projet Quelques exemples

Pour un rapport complet, n'hésitez pas à nous contacter.

Activités de renforcement : acteurs du système de protection de l'enfance

Bénéficiaires	Activités
30	Magistrats sont formés.
600	Personnes participent à 4 séminaires
500	Cartes info-droits pour les victimes sont distribuées
3000	Supports distribués durant une campagne de sensibilisation
175	Professionnels de la protection de l'enfance sont formés.

Activités de renforcement du plaidoyer du réseau ECPAT

Bénéficiaires	Activités
1	Revue de bonnes pratiques sur la cyber-pédopornographie est publiée (FR/GB)
3	Ateliers de formation et échanges sur les stratégies de plaidoyer sont organisés
15	Personnes de 3 pays sont formées à l'animation de formation à l'entrepreneuriat
1	Recherche sur l'exploitation sexuelle des enfants réalisée en Côte d'Ivoire
3	Rapports de suivi sur les actions au Burkina, Niger et Mali sont édités

Projet visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, notamment dans le contexte des voyages et du tourisme, en aidant les pays de destination à signaler les cas pour améliorer la protection des enfants et les poursuites des abuseurs.

Contexte

Les chiffres de l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et des voyages sont difficiles à obtenir en raison de l'illégalité du phénomène, du caractère tabou entourant la prostitution infantile, des enjeux de pouvoirs, d'argent et de corruption et des mannes financières qu'elle génère. Le choix d'intervenir au Maroc et au Burkina Faso a été retenu car il s'agit de destinations privilégiées pour les voyageurs et touristes européens; mais aussi pour répondre à la volonté de coopération des acteurs locaux et des forces de police locales avec Francopol.

Il ne s'agit pas de stigmatiser ces pays, mais de mettre en place avec les professionnels du tourisme, les associations et forces de police des actions efficaces et pérennes de prévention et de protection des enfants dans le respect des chartes et conventions internationales et locales.

Partenaires locaux (détails voir p. 36 et s.)

Maroc : Association Meilleur Avenir pour Nos Enfants (AMANE), Association pour la Protection de l'Enfant en Situation Précaire (AL KARAM), Association WIDA
Burkina Faso: Association Espace Initiatique (KEEOGO)
Europe: ECPAT France, Francopol, Acting for Life

Objectif

Lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du voyage et du tourisme, au travers du renforcement des différents acteurs et de leur mise en réseau.

Principales réalisations

Au Burkina Faso :

Mobilisation des acteurs du secteur du tourisme

- 2 ateliers multisectoriels organisés autour du développement de supports de sensibilisation communs.
- Une charte élaborée sous l'égide du Ministère du Tourisme.

Activités de sensibilisation

- Un programme d'éducation par les pairs sur la thématique des violences sexuelles a été développé.
- Une première génération de 28 pairs éducateurs de 5 structures formés.
- 79 leaders communautaires formés à relayer les messages de prévention dans les localités.

Formation de la police

- Création par 7 experts de Francopol, dont un luxembourgeois, d'un module sur les « techniques d'écoute et d'audition des mineurs victimes ».
- Un atelier multisectoriel à Ouagadougou avec la police locale, la justice, et les ONG de protection de l'enfance (18 participants) organisé pour enrichir le module.
- 125 kits de formation conçus (manuel pour les formateurs, manuel pour les apprenants, clé USB avec les éléments clés).

Réhabilitation et réintégration des enfants exposés ou victimes d'exploitation sexuelle

- 600 jeunes filles victimes ou fortement vulnérables à l'exploitation sexuelle rencontrées lors de maraudes ou autres actions de rue.
- 186 jeunes filles référées vers des services de protection (prise en charge sanitaire, hébergement, prise en charge psychosociale, formation professionnelle, cours d'alphabétisation ou de remise à niveau scolaire, appui juridique).

Au Maroc :

Activités de sensibilisation

- 2 formations à 7 organisations (26 participants) sur les violences sexuelles pour mieux repérer et orienter l'enfant victime et prévenir les violences sexuelles à l'encontre des enfants.
- 1828 jeunes sensibilisés sur les violences sexuelles.

Formation de la police

- Création par 7 experts de Francopol (dont 1 Luxembourgeois) d'un module sur les « techniques d'écoute et d'audition des mineurs victimes ».
- Un atelier multisectoriel à Rabat avec la police locale, la justice, et les ONG de protection de l'enfance (16 participants) organisé pour enrichir le module.
- 125 kits de formation conçus (manuel pour les formateurs, manuel pour les apprenants, clé USB avec les éléments clés).
- Une première formation de formateurs a été animée par 2 experts de Francopol à Rabat à l'attention de 16 policiers.

Prévention, Protection et Plaidoyer contre l'exploitation sexuelle des enfants au Niger

Contexte

Bien que le Niger ait ratifié un ensemble d'instruments juridiques internationaux servant de cadre de référence pour la réalisation des droits de l'enfant, dans la pratique l'application des droits des enfants tels que stipulés dans ces textes se heurte à certaines réalités, et notamment la mobilisation des ressources techniques et financières par l'Etat. De plus, si de nombreux efforts ont été accomplis dans l'harmonisation des législations nationales avec les normes internationales, un grand décalage subsiste entre les lois et leur application sur le terrain. Les connaissances limitées des droits, devoirs et responsabilités de chacun dans la protection de l'enfance, et certaines pratiques sociales, culturelles et religieuses, contribuent à entraver la protection de l'enfance. Et ce, d'autant plus que la plupart de ces pratiques jugées néfastes (confiage, mariage précoce...) ne sont souvent pas perçues par les communautés comme des violations des droits de l'enfant, mais plutôt comme un moyen d'assurer leur protection. C'est par exemple le cas pour les mariages précoces que la plupart considèrent comme une pratique permettant d'assurer la protection de la jeune fille contre la sexualité hors mariage et le déshonneur. A partir d'une approche fondée sur les droits humains, toutes les actions seront orientées vers le renforcement des capacités des enfants à faire valoir leur droits et de celles des acteurs étatiques et non étatiques (acteurs politiques, institutionnels et de la société civile) à s'acquitter de leurs obligations.

Partenaires locaux (détails voir p. 36 et s.)

Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD)
Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection de l'enfant (RAO)
UNICEF Niger

Objectif

L'objectif global poursuivi par le projet est de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales à Niamey et dans les régions de Tillabéry et Dosso.

Le projet a débuté en janvier 2015 pour une durée de 3 ans

Principales réalisations en 2015

Activités de sensibilisation

- 7 émissions radio ont été réalisées, touchant 329 000 auditeurs.
- 101 séances de sensibilisation réalisées dans 30 villages, regroupant un total de 2170 participants.

Identification et réinsertion des enfants en situation de prostitution

- 359 filles ont été identifiées et orientées vers les services de protection.
- 269 filles ont participé aux sessions éducatives.
- 49 filles ont été prises en charge sur le plan sanitaire et 4 ont bénéficié d'une assistance juridique.
- 10 filles ont commencé une formation professionnelle et 10 filles ont réintégré le système éducatif formel.

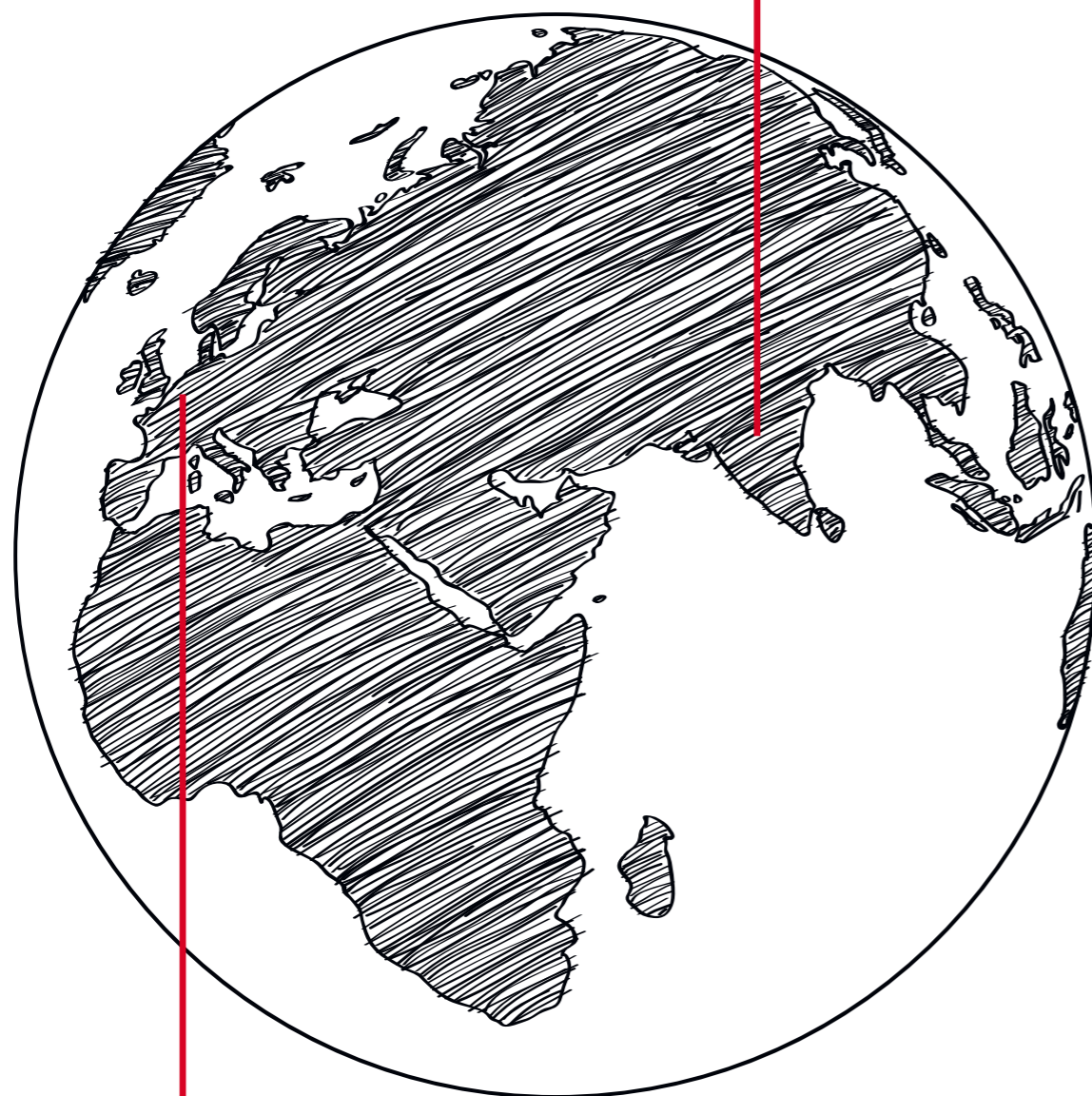
Assistance alimentaire et sanitaire

- 86 enfants en situation de mobilité ont été interceptés et ont bénéficié d'une aide alimentaire et sanitaire.
- Les enfants placés dans le cadre du programme PACTES ont été suivis par les équipes.

Formation des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle

- Une formation a été organisée à Niamey auprès de 30 acteurs de la protection de l'enfant.

Dépenses sur projets



Ressources

Nos comptes annuels sont tenus par un bureau d'experts comptables et audités par un réviseur d'entreprises agréé. Les comptes et le bilan sont disponibles sur simple demande auprès de notre bureau.

Dépenses sur projets

Sont qualifiées de **dépenses sur projets**, les dépenses qui concernent directement la mise en oeuvre de notre mission sociale, à savoir :

En 2015, le total de nos **dépenses sur projets** s'élève à **1 276 433 €**.

Les **frais administratifs**, représentant les frais nécessaires entraînés par les dépenses pour projet, s'élèvent en 2015 à **117 409 €**, ce qui correspond à 9% des dépenses engagées sur l'année.

ECPAT Luxembourg a pour mission, au Luxembourg et dans les pays où elle intervient, de lutter par tous les moyens légaux contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ainsi que de sensibiliser et informer l'opinion publique sur les Droits de l'Enfant en la matière. Elle facilitera l'identification et la mise en oeuvre de programmes en faveur des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales et de leurs familles. Ces programmes comporteront un ou plusieurs de ces axes : la prévention, la réhabilitation et la réinsertion des enfants.

Ressources

En 2015, le total de nos ressources s'élève à **1 393 842 €**.

Nos principaux bailleurs sont :

* Le Ministère des Affaires étrangères et européennes, dont l'apport de 837 291€ correspond à 60% de nos ressources.

* L'Union Européenne dont les subsides de 162 130 € correspondent à 12% de nos ressources.

* Notre Fonds de réserve, à hauteur de 284 865 € et qui correspond aux tranches reçues du Ministère et non dépensées ainsi que les dons privés et autres subsides non encore dépensés.

* Les dons privés qui s'élèvent à 91 831€.

Nos comptes annuels sont tenus par un bureau d'experts comptables et audités par un réviseur d'entreprises agréé. Les comptes et le bilan sont disponibles sur simple demande auprès de notre bureau.



Le partenariat est au cœur de notre philosophie et s'inscrit dans nos valeurs fondamentales, comme en témoigne l'énoncé de notre mission qui décrit notre propre structure comme un réseau mondial.

Partenaires opérationnels

Que ce soit avec les autres membres de ECPAT ou avec les associations locales, nous défendons le principe du partenariat dans l'action. Selon ce principe reposant sur une relation de confiance mutuelle et à long terme, chaque intervenant conserve son autonomie, mais s'engage à mettre en commun ses efforts et ses ressources pour mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Népal

BISWAS Népal, association fondée en 2007 par d'anciens employés de « dance bars » et de salons de massages, travaille à la défense des droits, de la liberté et de la sécurité au travail, des femmes et des jeunes filles dans l'industrie du sexe.

CWIN Nepal : association membre du réseau ECPAT créée en 1987 et qui est active dans tous les domaines de la protection des enfants et de leurs droits.

Shakti Samuha : association membre du réseau ECPAT fondée en 1996, cette organisation est la première créée par des survivantes de la traite à des fins sexuelles et toujours gérée par des survivantes.

Voice of Children (VOC) : association créée en Novembre 2000 pour améliorer les conditions de vie des enfants des rues et permettre leur réintégration dans leurs familles ou dans la société.

Les projets sont coordonnés par notre **bureau sur place**.

Les projets sont cofinancés par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (**MAEE**)

Inde

Arz (anyay rahit zindagi, soit « la vie sans injustice »), a été créé en 1997 par un groupe de travailleurs sociaux de l'Institut Tata de Sciences Sociales. Arz a dès son commencement travaillé pour combattre le trafic humain à des fins d'exploitation sexuelle et sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants.

FXB travaille dans dix Etats et territoires indiens et touche plus de 200 000 personnes à travers ses programmes et ses interventions à base communautaire. L'organisation travaille pour la protection des droits des enfants, des jeunes filles et des femmes.

GOLD, fondée en 1998, l'organisation mène des projets de lutte contre la traite depuis 2000 dans l'Etat de l'Assam.

Le projet est cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (**MAEE**)

Mali

Avenir Enfance Sahel (AVES) : créée par l'ancien personnel malien de Save the Children UK et spécialisée dans la promotion et la protection des droits de l'enfant. AVE.S dispose d'une coordination basée à Bamako et d'une équipe opérationnelle basée à Mopti.

Bureau National Catholique de l'Enfance (BNCE), organisation engagée pour la promotion et la protection de la dignité et des droits de l'enfant au Mali.

Sinjiya-ton : créée en 1997 et spécialisée dans l'appui aux enfants des rues de Bamako. C'est une des seules organisations à avoir entamé une initiative de prise en charge à plein temps et de réhabilitation à long terme des enfants en situation de grande vulnérabilité.

Caritas Mali a lancé une initiative appelée Action Enfant de Tous (AET) qui coordonne les actions sociales et de développement du diocèse de Bamako en ce qui concerne la protection des enfants.

Le Samu Social Mali (SSM) est une association de droit malien créée en 2001 qui vise à lutter contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue, garçons et filles de 0 à 18 ans, qui vivent et dorment dans les rues de Bamako.

Le projet est cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (**MAEE**)

Niger

Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD). L'ANTD met en œuvre des programmes de recherche des causes de la délinquance juvéno-infantile et des formes d'exploitation des enfants, de réinsertion sociale des jeunes en difficulté (centre d'écoute, formation professionnelle, réinsertion familiale) et de formation du personnel dans la prise en charge des enfants en difficulté.

Le projet est cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (**MAEE**)

Burkina Faso, Maroc

Maroc

Association Meilleur Avenir pour Nos Enfants (AMANE) Les domaines d'intervention d'AMANE concernent le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance, la sensibilisation du grand public et le plaidoyer pour une meilleure protection et prise en charge des enfants victimes.

Pour la Protection de l'Enfant en Situation Précaire (Al Karam). Présent sur le territoire de Marrakech, intervient pour sensibiliser les pouvoirs publics, les familles, les enfants et jeunes à une meilleure application de la Convention des Droits de l'Enfants, prévenir le travail, la mendicité l'exploitation physique et sexuelle des mineurs par la promotion de l'école et de la formation professionnelle et réhabiliter physiquement et moralement et au sein de leur famille les enfants et jeunes victimes d'exploitation.

WIDAD œuvre dans le domaine de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux enfants et de toute autre forme de violence basée sur le genre.

Burkina Faso

KEOOGO a pour mandat de contribuer à la protection des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité sur la ville de Ouagadougou. Ses domaines d'interventions sont la santé, le psychosocial, la prévention, la sensibilisation, le plaidoyer, le renforcement de capacité des familles et de la communauté, la formation, et l'éducation.

Europe

ECPAT France fait partie du réseau international ECPAT qui compte 81 membres répartis dans 74 pays.

Acting for Life collabore avec ECPAT France et ECPAT Luxembourg en mettant à disposition son Service administratif et financier pour apporter un appui technique dans le suivi administratif et financier du projet.

Francopol est le premier réseau international francophone de formation policière qui réunit des chercheurs et des représentants des services de police et de gendarmerie partageant des valeurs communes et convaincus de la nécessité de partager et de diffuser les bonnes pratiques en matière de formation et d'expertise policières.

Le projet est cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (**MAEE**)



Nos projets s'adressant aussi aux enfants vulnérables, aucun des enfants reconnaissables sur ces photos n'est une victime d'exploitation sexuelle.

Photo de couverture: Arnold Grojean

ECPAT Luxembourg

3, rue des Bains

L - 1212 Luxembourg

Tél: (+352) 26 27 08 09

ecpat-luxembourg@ecpat.lu

www.ecpat.lu